



ANNUAIRE DE RESSOURCES SUR LE HANDICAP PSYCHIQUE

Sur le territoire des Hauts-de-France

Guide d'utilisation

Novembre 2021

Table des matières

Présentation	3
1. Comment intégrer l'annuaire ?	4
1.1 Pour intégrer l'annuaire	4
1.2 Procédure d'intégration	4
2. Comment créer une fiche ?.....	5
3. Mise à jour de l'annuaire	9
4. Comment utiliser l'annuaire ?.....	10
4.1 Comment trouver une ressource ?	10
4.2 Quelles informations vais-je trouver ?	10
Annexe 1 Territoire	11
Annexe 2 Types de structure	12

PRÉSENTATION

L'objectif principal de cet annuaire de ressources est de proposer une information en ligne, mise à jour régulièrement et consultable par tous afin d'informer sur les ressources disponibles dans le champ du handicap psychique à l'échelle des Hauts-de-France.

Cet annuaire n'est pas exhaustif car l'intégration d'une ressource dans ce répertoire est à l'initiative de l'organisme lui-même. De plus, cet annuaire est susceptible d'être mis à jour en cours d'année.

Objectifs

Ainsi les buts de ce répertoire de ressources sont doubles :

- présenter et donner accès aux ressources existantes dans le champ du handicap psychique sur les Hauts-de-France,
- éclairer le public sur le handicap psychique en lui donnant de la visibilité.

Publics cibles

Ce guide de ressources s'adresse :

- aux personnes concernées,
- aux familles et aux proches,
- aux professionnels accompagnant un public en situation de handicap psychique,
- et à toutes personnes intéressées et désirant se renseigner sur les ressources existantes.

L'intégration et la mise à jour d'une ressource dans ce répertoire sont à l'initiative de l'organisme lui-même.

Critères d'inclusion

Toute structure qui est en partie¹ ou exclusivement consacrée aux personnes en situation de handicap psychique.

Actuellement la liste des structures pouvant intégrer cet annuaire est disponible à l'annexe 2². Cela concerne les structures qui relèvent des champs sanitaire, médico-social, social et associatif.

Amélioration et évolution

Dans le but d'améliorer et de faire évoluer l'annuaire de manière continue vous pouvez nous adresser vos éventuelles remarques.

Critères d'exclusion

Cet annuaire a vocation à informer et à renseigner sur les ressources dans le champ du handicap psychique sur le territoire des Hauts-de-France. Ainsi, il est exclu d'indiquer dans

¹ Dans son organisation, son fonctionnement, son administration

² Annexe 2 Types de structures p. 12

l'annuaire des informations commerciales, politiques, sectaires, de propagandes ou toutes informations incitant à la discrimination ou à la haine.

1. COMMENT INTÉGRER L'ANNUAIRE ?

1.1 Pour intégrer l'annuaire

Vous souhaitez intégrer votre organisme dans l'annuaire de ressources sur le handicap psychique pour le territoire des Hauts-de-France ? Cette démarche est gratuite, il vous suffit de contacter Cyril Grosjean par mail à cgrosjean@crehpsy-hdf.fr ou par téléphone au 03 20 16 56 10.

1.2 Procédure d'intégration

Après avoir contacté le Crehpsy Hauts-de-France pour intégrer l'annuaire, un identifiant et un mot de passe vous seront envoyés par mail. Ces derniers vous permettront de vous connecter à l'annuaire et ainsi de créer une fiche descriptive de votre structure.

2. COMMENT CRÉER UNE FICHE ?

Tout d'abord vous devez vous rendre sur l'annuaire à l'adresse suivante :

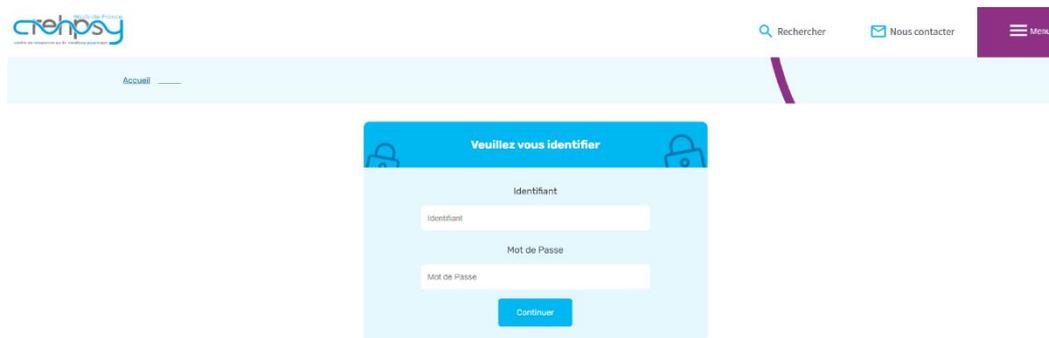
<https://www.crehpsy-hdf.fr/annuaire>

Puis en haut à gauche cliquez sur le bouton *Identification* (signalé en rouge sur l'image ci-dessous).



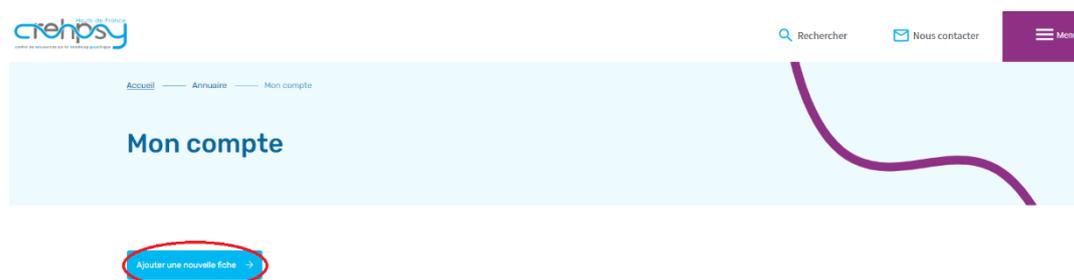
Page d'accueil de l'annuaire

Vous arrivez ainsi sur une nouvelle page avec un encart vous permettant d'entrer votre identifiant et mot de passe que vous avez reçu par mail.



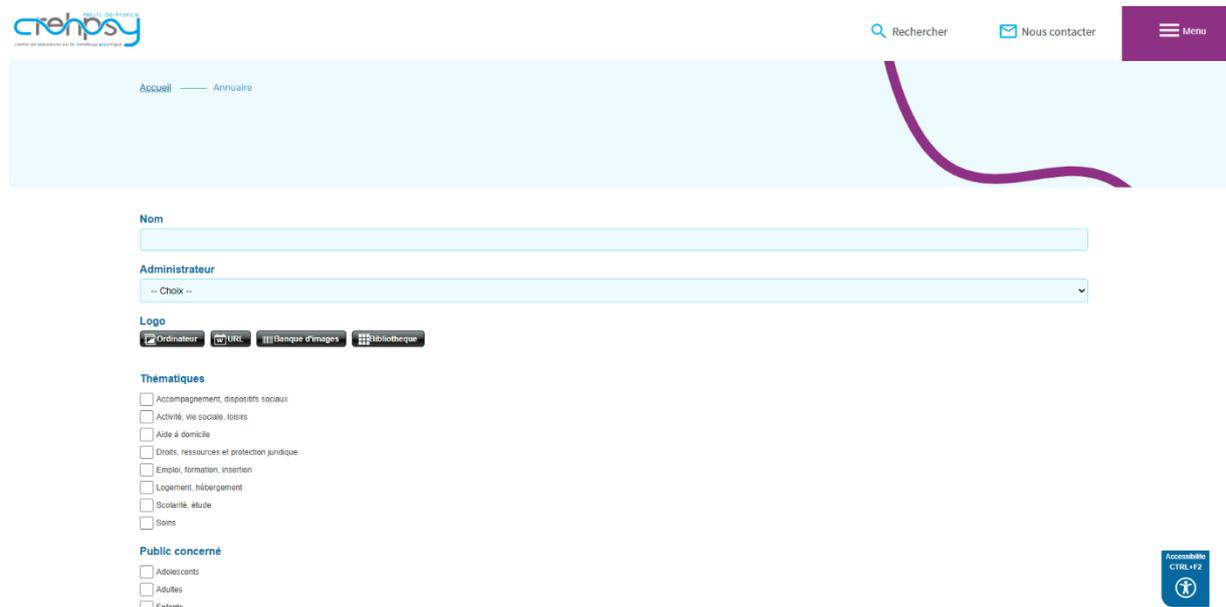
Page d'identification

Vous arrivez sur votre espace personnel (votre compte). À partir de cet espace vous allez pouvoir créer une ou plusieurs fiches descriptives (bouton signalé en rouge sur l'image ci-dessous). Il s'agit ici de créer une fiche par type de structure.



Ajouter une nouvelle fiche

Une fois que vous avez cliqué sur le bouton *Ajouter une nouvelle fiche*, vous arrivez sur le formulaire à compléter.



Formulaire

Ce formulaire se compose des champs suivants

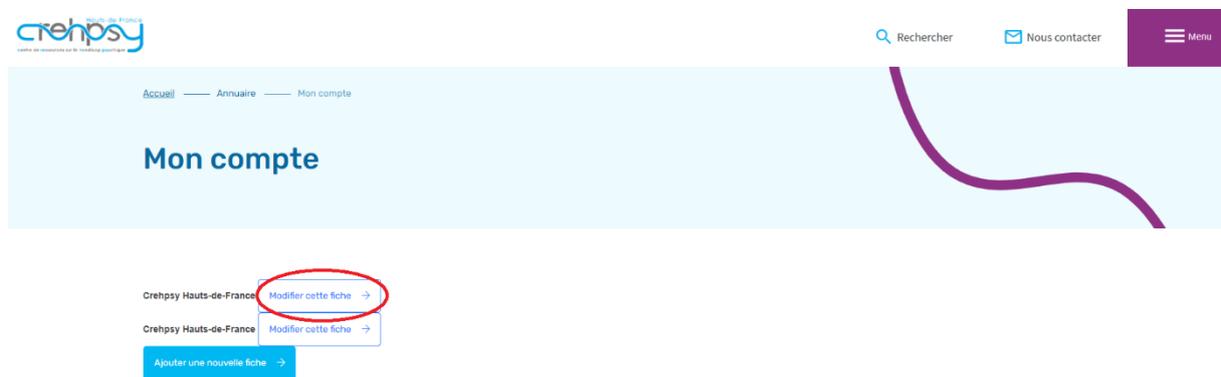
Nom du champ	Description	Obligation de remplissage
Nom de la structure ou du service	Différent de l'organisme gestionnaire	Oui
Logotype	Vous permet d'intégrer le logo de votre organisme (facultatif)	-
Public concerné	Correspond au public auquel vous vous adressez (enfant, adolescent, adulte, personne âgée)	Oui
Type de structure	À choisir parmi une liste déroulante	Oui
Secteur géographique d'intervention	Correspond au secteur où vous intervenez, pas au lieu d'implantation physique de votre organisme. Il s'agit d'arrondissement ³	-
Sectorisation	Uniquement si votre organisme est assujéti à un secteur de psychiatrie adulte ou infanto-juvénile	-
Organisme gestionnaire	-	-
Objectifs, missions de la structure	Il s'agit de décrire les missions principales de votre organisme	-

³ L'annuaire a vocation à répertorier des structures de différents types. De ce fait, il était nécessaire d'arrêter un choix sur le territoire retenu pouvant s'adapter au plus grand nombre. Ainsi, le territoire retenu est celui de l'arrondissement car il correspond à la majorité des territoires de référence des différentes structures.

	(Texte limité à 500 caractères)	
Condition d'admission	Par exemple sur notification MDPH	-
Horaires	Horaires d'ouverture de la structure, précisez si l'heure de la permanence téléphonique est différent	-
Coordonnées	Adresse, téléphone, adresse mail et site Internet L'adresse permet la géolocalisation sur la carte	Oui

Après avoir créé votre fiche vous pourrez y revenir pour la modifier. Pour cela, il vous suffit de revenir sur votre compte, là où vous avez cliqué sur le bouton *Ajouter une nouvelle fiche*.

La fiche que vous venez de créer est apparue, à côté un nouveau bouton a également fait son apparition *Modifier cette fiche*. Ce dernier vous permet de modifier la fiche nouvellement créée.



Modifier une fiche

3. MISE À JOUR DE L'ANNUAIRE

Comme mentionné précédemment, l'intégration et la mise à jour d'une ressource dans ce répertoire sont à l'initiative de l'organisme lui-même.

Toutefois, le Crehpsy procédera à l'envoi d'un mail chaque année aux organismes référencés au sein de l'annuaire pour leur rappeler de vérifier que le contenu de leur fiche est toujours d'actualité.

4. COMMENT UTILISER L'ANNUAIRE ?

4.1 Comment trouver une ressource ?

Cet annuaire de ressources vous propose quatre filtres différents pour effectuer une recherche.

Il est à noter que ces quatre filtres peuvent s'utiliser seuls ou bien combinés.

Filtre	Descriptif
Public concerné	4 types de public sont proposés <ul style="list-style-type: none"> • Enfant • Adolescent • Adulte • Personne âgée
Territoire (voir annexe 1)	Arrondissements du Nord, du Pas de Calais, de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise
Thématiques	Plusieurs thématiques sont proposées <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement, dispositifs sociaux • Activité, vie sociale, loisirs • Aide à domicile • Droits, ressources et protection juridique • Emploi, formation et insertion • Logement, hébergement • Scolarité et études • Soins
Type de structure (voir annexe 2)	Structures relatives à : <ul style="list-style-type: none"> • Logement-hébergement • Accompagnement • Emploi, la formation et l'insertion • Soin • Droits, ressources et protection juridique • Associations et loisir • Aide à domicile • Scolarité et études

4.2 Quelles informations vais-je trouver ?

Cet annuaire vous donne accès aux ressources relatives au champ du handicap psychique sur les territoires des Hauts-de-France.

Cet annuaire a pour objectif de référencer le plus grand nombre de structures. Toutefois, son contenu ne peut être exhaustif car l'intégration s'effectue à la demande de l'organisme. Ainsi, cet annuaire a vocation à référencer, à titre d'exemple, les structures suivantes : Résidence accueil, habitat partagé, SAVS, SAMSAH, Esat, entreprise adaptée, CMP, équipe mobile en psychiatrie, association d'utilisateur, GEM...

Enfin, chaque fiche descriptive d'un organisme vous donne accès à diverses informations : les objectifs et les missions principaux de l'organisme, le public auquel il s'adresse, les conditions si nécessaires d'admission, ainsi que les coordonnées pour entrer en contact avec l'organisme.

ANNEXE 1 TERRITOIRE

Vous trouverez ci-dessous la liste des différents arrondissements pour les Hauts-de-France

- Dunkerque
- Lille
- Douai
- Valenciennes
- Cambrai
- Avesnes-sur-Helpe
- Calais
- Boulogne-sur-Mer
- Saint-Omer
- Montreuil
- Béthune
- Lens
- Arras
- Château-Thierry
- Laon
- Saint-Quentin
- Soissons
- Vervins
- Abbeville
- Amiens
- Montdidier
- Péronne
- Beauvais
- Clermont
- Compiègne
- Senlis

ANNEXE 2 TYPES DE STRUCTURE

Vous trouverez ci-dessous la liste des types de structures

Logement-hébergement

Résidences accueil
Appartements associatif de secteur
Appartements / maisons communautaire
Appartement de coordination thérapeutique
Habitats partagés
Foyers d'hébergement – FH
Hébergements temporaires – HT
Foyers de vie – FV
Maisons relais
Centres d'hébergement et de réinsertion sociale – CHR
Accueil familial social
Foyers d'accueil médicalisé – FAM
Maison d'accueil spécialisée – MAS
Établissements d'hébergement pour personnes âgées – EHPA
Maisons de retraites – EHPAD

Accompagnement

Services accompagnement vie sociale – SAVS
Services accompagnement médico-social adultes handicapés – SAMSAH
Services d'accueil de jour
Unité d'accompagnement et de soutien – UAS
Pôle jeune vers l'autonomie – PJA
Centres médico-psycho-pédagogique – CMPP
Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – ITEP
Instituts médico-éducatif - IME
Instituts médico-professionnels - IMPro
Centres d'action médico-sociale précoce – CAMSP
Services d'accompagnement et de soutien à la parentalité – SASP
Centres d'accueil familial spécialisé – CAFS
Pôle de compétences et de prestations externalisées – PCPE

Emploi, formation, insertion

Cap Emploi
Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés – SAMETH
Centres réadaptation professionnelle – CRP
Centres de pré-orientation – CPO
Centres médico-professionnels – CMPro
Entreprises adaptées – EA
Établissement et service d'aide par le travail – Esat
Services d'insertion sociale et professionnelle – SISEP
Centres de formation et d'apprentissage – CFA
Clubhouse

Soin

Centres médico-psychologiques – CMP
Centres d'accueil thérapeutiques à temps partiel – CATTP
Hôpital de jour en psychiatrie
Centres d'accueil et de crises psychiatriques
Urgences psychiatriques – SAU

Unités hospitalisation de nuit en psychiatrie
Unités hospitalisation temps plein en psychiatrie
Structure alternative d'accueil spécialisé – SAAS
Équipes mobiles en psychiatrie
Hospitalisation à domicile psychiatrique – HAD Psy
Post-cures
Appartements thérapeutiques
Familles accueil thérapeutique
Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues – CAARUD
Centres de soins et d'accompagnement et de prévention en addictologie – CSAPA
Maison des adolescents
Réseaux de santé

Droits, ressources et protection juridique

Maisons départementales des personnes handicapées – MDPH
Maison de l'autonomie
Centres de ressources
Conseils locaux de santé mentale – CLSM
Point accueil écoute jeune – PAEJ
Associations familles, proches et usagers
Protection juridique des majeurs
Centre de ressources tuteurs familiaux
Maison des usagers – MDU

Association-loisir

Groupes d'entraide mutuelle – GEM
Accueil en journée
Associations loisirs
Club handisport
Séjours adaptés

Aide à domicile

Services d'aide à domicile – SAAD
Services polyvalents d'aide et de soins à domicile – SPASAD
Services de soins infirmiers à domicile – SSIAD
Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile – SESSAD

Scolarité, étude

Bureaux d'aide psychologique universitaire – BAPU
Services interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé – SIUMPPS



Parc Eurasanté Est
235 avenue de la recherche
Entrée B Étage 4
59120 Loos

Immeuble « Les Capets »
3 rue Vincent Auriol
Étage 3
80000 Amiens

03 20 16 5610
contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr

